

## Les opposants à la voie rapide font salle comble à Oloron

Par [Marie-Pierre Courtois](#)  
31 mai 2010



Les adhérents venus faire le point à la salle Barthou ont d'abord écouté le maire Bernard Uthurry. © M.-P. Courtois

La première réunion du Collectif pour les déplacements en Béarn (CODE) a rassemblé une soixantaine de personnes jeudi à la mairie.

D'abord informel, le Collectif pour les déplacements en Béarn (CODE) s'est structuré en association le 1er février 2010. Il tenait jeudi à l'Hôtel de ville sa première assemblée générale. Même pas six mois d'existence et 110 adhérents : le CODE Béarn démarre vite. « Le problème des transports ne laisse pas indifférent, » constate son président Yves Lepel Cointet. Conçue comme « une occasion de rencontre » plus que comme une assemblée générale classique avec bilans et élections, la réunion s'est déroulée à la salle Barthou après une allocution du maire Bernard Uthurry.

### Le CODE veut un syndicat mixte régional

Adhérents et sympathisants étaient au rendez-vous : plus de soixante personnes étaient présentes. Le CODE Béarn se donne pour coeur de combat la contestation de la future liaison Pau-Oloron à l'étude : « Son coût est estimé à 285 millions d'euros et sera financé en grande partie par les usagers » selon une pétition demandant l'étude d'autres solutions.

L'association a fait le point sur la mobilisation ; les commissions techniques, juridiques, et de communication se sont présentées. « Nous ne voulons pas seulement contester mais aussi proposer », précise Yves Lepel Cointet. « L'idée générale est de penser à des solutions de déplacement reposant sur une cohérence entre l'existant et les accès à venir ». Reçu dans la journée par Jean Castaings, président du conseil général, le CODE multiplie les démarches auprès des pouvoirs publics et milite pour la création d'un syndicat mixte qui serait placé sous la tutelle du conseil régional.

Le CODE Béarn souhaite voir étudier la solution du rail et se veut l'héritier direct de l'opposition qui s'était créée en vallée d'Aspe lors du projet d'autoroute Pau-Saragosse et de la construction du tunnel du Somport. L'une des adhérentes a rappelé l'histoire de cette « résistance » populaire.

Un autre membre, Jacques Loustaunau, a présenté une étude sur les temps de trajets sur la RN134 à différentes heures du jour. L'assemblée générale a permis aussi à des sympathisants de signer la pétition... ou même leur bulletin d'adhésion.

### 1 000 signatures en un mois

Lancée il y a un mois sur Internet et par tract, la pétition du Collectif pour les déplacements en Béarn (CODE Béarn) a recueilli à ce jour environ 1000 signatures. Réclamant aux pouvoirs publics « une étude complète et transparente sur les déplacements en Béarn », cette pétition refuse notamment que « le syndicat mixte ait pour unique objet l'étude de faisabilité opérationnelle d'une voie rapide Poey-de-Lescar /Gurmençon » et demande que « d'autres alternatives pour relier Pau à Oloron soient étudiées pour répondre aux besoins de déplacements des habitants entre Pau et le Haut-Béarn ».

La pétition est destinée à être soumise au conseil général, à la communauté d'agglomération de Pau et aux communautés de communes de Lacq et du piémont oloronais concernées par le futur axe routier. Pour tout renseignement ou pour signer la pétition : [www.codebearn.com](http://www.codebearn.com)

CODE Béarn, BP2, 64290 Lasseube.

[Oloron et Haut Béarn](#) [Oloron Sainte-Marie](#) [Bernard Uthurry](#) [Jean Castaings](#)

**Bidos Dessin**  
Tirages de plans, photocopies  
N&B et couleur, réalisation de  
dossiers.

